

## ACCOMPAGNER, DEVELOPPER, CREER ... LES COMPETENCES

### PERMIS D'EXPLOITATION DE LICENCES

#### ➤ OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Gérer un établissement muni d'une licence de débits de boissons et/ou de restauration
- Appliquer les bonnes pratiques de gestion et d'exploitation des licences
- Appliquer les bonnes pratiques de prévention et de protection de la santé publique
- Appliquer le droit du travail et protéger la santé et sécurité des salariés au travail
- Appliquer les bonnes pratiques de prévention et de protection de l'ordre public

#### ➤ PROGRAMME

La raison d'être de l'obligation de formation  
La présentation du permis d'exploitation

#### **I. Le cadre législatif et réglementaire**

Les sources du droit et les applications  
Les services compétents  
La responsabilité civile et pénale du dirigeant  
La police administrative

#### **II. Les conditions d'ouverture d'un débit de boissons**

Les conditions liées à la licence  
La vie d'une licence  
Les déclarations préalables à l'ouverture

#### **III. Les obligations d'exploitation**

Les obligations relatives à l'établissement  
Les obligations relatives à la prévention et la protection de la santé publique  
Les obligations en matière de prévention et de protection de l'ordre public  
La lutte contre le bruit  
La lutte contre l'alcool au volant  
La réglementation sur les jeux et loteries

#### **IV. Les fermetures administratives et judiciaires des débits de boissons et des restaurants**

Les fermetures administratives  
Les fermetures judiciaires

#### **V. La réglementation dans les établissements**

Les arrêtés (préfectoral, municipal)

#### **VI. L'animation dans les établissements**

La redevance TV  
La SACEM et la SPRE  
La licence entrepreneur de spectacles

## ACCOMPAGNER, DEVELOPPER, CREER ... LES COMPETENCES

### VII. L'évaluation finale des connaissances acquises

Test final d'évaluation des connaissances

Restitution aux stagiaires apprenants

#### Modules transversales

La sécurité incendie dans les ERP

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Durée (j/h)	Publics	Pré-requis	Méthodes pédagogiques	Modalités pédagogiques	Prix net
3 jours / 21heures	Gérant et co-gérant dans le cas d'une SARL Président/directeur d'exploitation dans le cas d'une SAS titulaire d'une licence, salarié délégué de pouvoirs	Aucun	Participative et découverte à travers des ateliers et mises en situation	Présentiel Distanciel Mixte	Inter : 460€ Intra : sur devis
Sera délivrée à l'issue de la formation : 1/ L'attestation de fin de formation décrivant les compétences travaillées 2/ Le cerfa du Permis d'Exploitation de Licences, valable pendant 10 ans					

Maj : 15/12/2021